Enseignement Moral et Civique

Les professeurs d'HG et d'EMC du Collège La Xavière, Vénissieux

Fiche n°2 : La liberté d'expression, une liberté à défendre

Un cours en hommage à Samuel Paty, professeur d'HG-EMC, victime du terrorisme le 16/10/2020

Etape 1 : Je lis l'article de presse ci-dessous et j'exprime, en les écrivant, mes émotions et mes sentiments quant à l'évènement relaté [Compétence travaillée : Identifier et exprimer, en les régulant, ses émotions et ses sentiments]

Assassiné parce qu'il faisait son métier

Vendredi [16 octobre 2020], un professeur d'Histoire-Géographie a été décapité dans la rue, près du collège où il travaillait, à Conflans-Sainte-Honorine -Nord-Ouest de Paris). Il a été tué par un jeune homme de 18 ans. L'attaquant a ensuite tiré sur les policiers qui tentaient de l'arrêter. Ceux-ci ont riposté et l'agresseur a été tué.

L'enseignant assassiné s'appelait Samuel Paty

Il avait 47 ans. Début Octobre, il avait fait un cours sur la liberté d'expression. En classe, il avait montré des caricatures de Mahomet publiées dans le journal Charlie Hebdo, pour faire réfléchir ses élèves sur les thèmes de la liberté de la presse, de la laïcité… Ce qui est au programme des cours d'Enseignement Moral et Civique. Mécontent, le père d'une élève avait alors diffusé sur Facebook une vidéo dans laquelle il traitait le professeur de « voyou ». Ce parent d'élève avait été soutenu dans ses critiques par l'islamiste Abdlehakim Sefrioui. Le collège avait ensuite reçu des menaces par téléphone. Pour passer à l'acte, l'assassin a pu identifier sa future victime en remettant une somme d'argent à 2 collégiens. Avant de mourir, ce dernier a écrit sur Twitter qu'il avait vengé Mahomet. Après l'assassinat, des chefs de l'islam en France ont déclaré que cet acte était « barbare », qu'il n'avait rien à voir avec leur religion. Vendredi, le président Macron a appelé tous les Français à être unis dans les valeurs de la République : la liberté (y compris la liberté d'expression), l'égalité, la fraternité, la laïcité…

Article extrait de *Mon Quotidien*, numéro 7262, mardi 20 octobre 2020

Pour m'exprimer, je peux, soit donner un avis global sur l'événement, soit m'exprimer de façon plus précise sur l'attentat terroriste et/ou l'influence des réseaux sociaux et/ou la liberté d'expression et/ou le rôle de l'argent dans cet assassinat.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

<u>Etape 2 :</u> La liberté d'expression, une liberté à défendre [Compétence travaillée : Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques]

💻 **Diaporama diffusé et commenté par le professeur**

<u>Etape 3</u> : Pendant le temps d'échanges, je peux, si je le souhaite, exprimer mes opinions. J'écoute les opinions de mes camarades [Compétences travaillées : Être capable d'écoute et d'empathie ; Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres ; confronter ses jugements à ceux d'autrui]

<u>Etape 4</u> : Au centre d'une feuille blanche, en binôme, chaque groupe s'exprime collectivement sur la liberté d'expression en rédigeant quelques phrases ET autour de ce point de vue commun, chaque membre du groupe rédige quelques mots en relation avec l'attentat et le travail effectué. La feuille est ensuite remise au professeur d'EMC pour affichage. [Compétence travaillée : Se sentir membre d'une collectivité ; Être capable de coopérer]

<u>Etape 4 (Bis)</u> : A la maison, pour ceux et celles qui le souhaitent, vous pouvez vous exprimer par les mots, les dessins… et remettre votre feuille à votre professeur d'EMC pour affichage.

<u>Etape 5</u> : Pour conclure cette fiche, je rédige quelques phrases qui expliquent ce que j'ai appris durant ce cours d'EMC.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____